ACTION DE FORMATION

APPN - Agent Privé en Protection des Navires

Date de création : 7 janvier 2015

Certification :
Arrêté du 7 janvier 2015 modifié, relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises privées de protection des navires et relatif aux agréments des organismes délivrant une formation professionnelle aux dirigeants et agents des entreprises privées de protection des navires.
Certificat d'aptitude aux fonctions d'agent de sûreté du navire - SSO
Code RS : RS5859
Certificateur : Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la mer.
Date d'enregistrement : 1 février 2022
Attestation de familiarisation à la sécurité - STCW
Code RS : RS5986
Certificateur : Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la mer.
Date d'enregistrement : 1 janvier 2022
Nature de la formation : Actions de promotion visant l'acquisition d'une qualification reconnue.

Public : Les personnes ayant suivi ces cours avec succès doivent pouvoir occuper les fonctions d'agents des entreprises de protection privées des navires de commerce contre la piraterie en mer.
Objectifs : Former les agents des entreprises de protection privées des navires contre la piraterie en mer. Les entreprises privées de protection des navires exercent l'activité qui consiste, à la demande et pour le compte d'un armateur, à protéger, contre les menaces extérieures, des navires battant pavillon français. Cette activité ne peut s'exercer qu'à bord du navire qu'elle a pour but de protéger. Elle a pour fin de garantir la sécurité des personnes embarquées sur le navire, équipage et passagers. Elle pourvoit également à la protection des biens transportés.
Contenu :
Acquérir l'aptitude à réagir face à des situations d'urgence à bord des navires (formation de familiarisation à la sécurité); Être en mesure de mettre en œuvre les dispositions du Plan de Sûreté du Navire et d'apporter des compétences dans le renforcement des mesures du bord (formation ISPS spécifique des acteurs de la sûreté); Connaitre le monde maritime et les règles de vie à bord, introduction au code ISM; Connaitre la piraterie maritime, la législation internationale afférente, les principes de défense des navires (BMP), les conditions attachées à la légitime défense (droit pénal); Mettre en œuvre en toute sécurité des armes à bord d'un navire; Connaitre les gestes et comportements afin d'apporter les premiers soins en situation de combat (formation au secourisme tactique dit sauvetage de combat); Acquérir par des drills (en simulateur passerelle) et mettre en pratique les règles d'usage de la force (RUF Rules for use of force) à bord d'un navire de commerce.
Effectifs : 12 stagiaires au maximum
Durée : 77 heures de formation dont 1H30 d'examen final soit 11 jours au total.
Durée hebdomadaire : 39h00 (formation les samedis)
Horaire des cours : De 8h à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Lieu de formation : Toulon 83000
Pré requis : Pour entrer en formation APPN, le stagiaire doit être détenteur d'une carte professionnelle d'agent de sécurité privé en cours de validité ou une autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS, être détenteur du PSC1 et avoir une visite médicale des Gens de Mer à jour
Positionnement : Vérification et prise en compte des diplômes et certificats de compétences des apprenants. Présentation des apprenants aux formateurs, par un tour de table.
Cas de dispenses : Sans objet
Personnes en situation de handicap : Dans le cadre de notre offre de formation accessible au public en situation de handicap, un certificat médical est obligatoire avant l'entrée en formation afin de correspondre aux exigences du métier, qui demande que tous les indicateurs de certification soient validés.
Il ne nous semble pas honnête que nous inscrivions à une formation un stagiaire qui visiblement n'a pas toutes les chances de valider son parcours.
Moyens pédagogiques et techniques : Cours théoriques en salle avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques de mises en situation au maniement des armes et au secours tactique. Supports Power Point, vidéos. Support pédagogique destine à chaque stagiaire. Equipements tactiques, armes de catégorie B/A1, matériel de secourisme tactique.

OROPEX Conseil, 58 Avenue Maréchal Foch, 83000 Toulon. Email: info@oropex.com Web: www.oropex.com
Société au capital de 7 500 euros. Code APE : 8559A. Siret : 505 228 536 00049.
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 83 04805 83 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur - Certificat Qualiopi n° B03267

Equipements individuels :
-Tenue civile pour les cours.
-Equipements pour parcours de tir (protections auriculaires et lunettes).
-Tenue Contractor (pas de tenue de camouflage), adaptée au stand de tir et à la météo …..
-De quoi écrire (cahier, bloc note, stylo)



OROPEX Conseil, 58 Avenue Maréchal Foch, 83000 Toulon. Email: info@oropex.com Web: www.oropex.com
Société au capital de 7 500 euros. Code APE : 8559A. Siret : 505 228 536 00049.
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 83 04805 83 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur - Certificat Qualiopi n° B03267

Hébergements et restauration (à votre charge)
Réservé aux anciens militaires

CRM TOULON Escale Amiral Ronarc'h Avenue Amiral Aube - BP 151 83800 Toulon Cedex 9 escale.castigneau83@orange.fr Secrétariat Tél : 04 22 43 88 02 Réception Tél : 04 22 43 88 00	Escale Mirabeau 3 rue Mirabeau 83000 Toulon mirabeau.escale@orange.fr Tél : 04 22 43 69 74 Gérant : 04 22 43 69 22 Adjoint : 04 22 43 68 26

Tout public

www.airbnb.fr
Le centre de formation se trouve en centre-ville, face au palais de justice...

Formation continue

Entrainement : Sans objet.
Maintien et Actualisation des compétences : Renouvellement tous les 5 ans.
Qualification des intervenants : Les instructeurs chargé des cours devrait avoir une expérience suffisante des questions de sûreté et sécurité maritime, et devrait être détenteur des monitorats dans les domaines du secours tactique et du maniement des armes à feu.
Les instructeurs doivent connaitre les techniques d'enseignement et méthodes de formation et doivent pouvoir faire état d'une formation appropriée à cet égard.
Modalité d'inscription : Un échange téléphonique, par courriel ou en présentiel avec le demandeur.
Financement : Par le CPF pour les formations STCW, l'ONAC, le Pôle Emploi ou en financement personnel.
Tarif : nous contacter

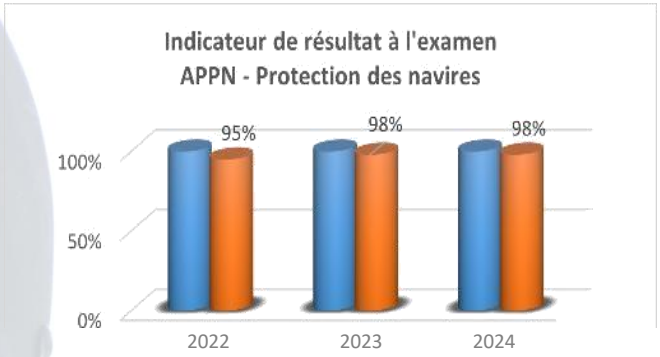
Modalités des Evaluation et Examen Final		
Jury : Sans objet, pas de nécessité d'avoir un jury pour cette formation.		
Evaluations de chacun des modules tout au long du stage.	Modules théoriques : Questions ouvertes Modules pratiques : Mise en situation pratique sur un contexte professionnel.	
Examen Final		
Epreuve écrite	QCM de 60 questions (1h30)	Note ≥ 12 : La compétence est acquise.
Conditions d'obtention du Titre Agent Privé en Protection des Navires		
Validation totale : Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 a l'épreuve écrite, s'il est apte à l'épreuve pratique et s'il justifie d'une formation en matière de secourisme. **Validation partielle :** a. Unités validées restent valables 1 an b. Unités non validées peuvent être obtenues lors des prochaines sessions d'examen (si Note < 12)		

OROPEX Conseil, 58 Avenue Maréchal Foch, 83000 Toulon. Email: info@oropex.com Web: www.oropex.com
Société au capital de 7 500 euros. Code APE : 8559A. Siret : 505 228 536 00049.
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 83 04805 83 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur - Certificat Qualiopi n° B03267

ACTION DE FORMATION

APPN - Agent Privé en Protection des Navires

Date de création : 7 janvier 2015

Moyenne globale des appréciations 2024	Indicateur des résultats sur 3 ans
	

Programme de formation

Modules	Thèmes	Contenus	Durée
Formation juridique		- environnement juridique de la protection privée des navires (connaître la loi relative à la protection des navires ainsi que ses décrets et arrêtés d'application), - droit pénal français (connaître les dispositions pertinentes du code pénal et du code des transports), - droit international de la mer (connaître les dispositions essentielles de la convention des Nations unies sur le droit de la mer), - prescriptions générales concernant la détention d'armes (connaître la législation française relative aux armes à feu, aux armes non létales et au matériel de sûreté).	9h00
Module Environnement maritime		- familiarisation à l'environnement maritime (connaissances essentielles de l'environnement maritime et des règles de conduite à bord), - sécurité maritime (code international de la gestion de la sécurité - code ISM), - Code ISPS – Certificat SSO Ship Security Officer - sûreté maritime (mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion - BMP - de l'Organisation maritime internationale).	37h00
Module Gens de mer		- sécurité maritime (compréhension des enjeux essentiels de sécurité maritime. Être en mesure de communiquer avec l'équipage pour ce qui regarde les questions de sécurité élémentaires ; connaître les mesures à prendre en cas d'alarme et les procédures).	8h00
Module technique		- gestion des premiers secours (savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours et apporter les premiers secours en cas de blessure par balle), - emploi de l'armement de dotation (maîtrise du fonctionnement et du maniement des armes en service).	21h00
Module opérationnel		- veille et prévention (connaître les moyens et procédures de veille à bord d'un navire), - maîtrise des règles d'engagement (connaître et mettre en œuvre les procédures de vigilance), - connaître et mettre en œuvre les mesures de défense et de réaction. - Connaissances juridiques, communication avec un équipage de navire, sûreté maritime, législation relative aux armes à feu, maîtrise du fonctionnement et du maniement des armes, procédures de vigilance, mesures de défense et réaction	9h00

OROPEX Conseil, 58 Avenue Maréchal Foch, 83000 Toulon. Email: info@oropex.com Web: www.oropex.com

Société au capital de 7 500 euros. Code APE : 8559A. Siret : 505 228 536 00049.
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 83 04805 83 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur - Certificat Qualiopi n° B03267